

Des sanctions étasuniennes contre la Russie pour l'affaire Skripal entrent en vigueur



Washington, 27 août (RHC)- Les sanctions imposées par les États-Unis contre la Russie pour la présumée attaque contre l'ex-double agent Sergueï Skripal et sa fille Julia sont entrées en vigueur aujourd'hui après leur publication officielle dans le Registre Fédéral.

Parmi les sanctions figure la suspension des ventes à Moscou en vertu de la Loi de Contrôle de l'Exportation d'Armes ou de services de dessein et de fabrication.

Les sanctions incluent aussi le refus à la Russie de crédits, de garanties de crédit ou de toute autre assistance financière par n'importe quels département, agence ou dépendance du gouvernement nord-américain.

Les sanctions mettent fin aussi au financement militaire étranger pour la Russie et elles interdisent les exportations de biens et de technologie sensibles à la sécurité nationale. Elles suspendent également toutes les aides en vertu de la Loi d'Assistance Extérieure de 1961.

Sergueï Skripal, ex-officier de l'intelligence

militaire russe naturalisé britannique et sa fille Julia, ont été retrouvés inconscients en mars dernier près d'un centre commercial de la ville britannique de Salisbury. La Russie a rejeté toutes les accusations portées contre elle pour les faits en signalant qu'elles manquent de tout fondement.



Radio Habana Cuba